



ACADÉMIE
DE BORDEAUX

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'ÉCOLE

DE LA

Année scolaire
2021 - 2022

RÉPUBLIQUE



L'ÉCOLE

DE LA Année scolaire
2021 - 2022

RÉPUBLIQUE



4 Chiffres clés de l'académie

1 LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

- 8 **1.1** Consolider les principes républicains à l'école
- 10 **1.2** Protéger chacun
- 14 **1.3** Sensibiliser au monde qui nous entoure :
l'éducation au développement durable
- 16 **1.4** Favoriser l'engagement dès l'école
- 18 **1.5** S'engager avec le service national universel

2 LA RÉUSSITE DE CHAQUE ÉLÈVE

- 22 **2.1** Garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux
- 24 **2.2** Donner la priorité à la lecture
- 26 **2.3** Développer les compétences numériques
tout au long de la scolarité
- 28 **2.4** Accompagner l'élève dans son parcours au collège
- 30 **2.5** Favoriser l'insertion dans la voie professionnelle
- 32 **2.6** Élargir ses horizons
- 34 **2.7** Accompagner l'élève dans son projet professionnel

3 L'ÉGALITÉ DES CHANCES

- 40 **3.1** Développer un grand service public de l'École inclusive
- 42 **3.2** Ne laisser aucun jeune sans solution
- 44 **3.3** Donner les mêmes chances à tous les élèves sur le territoire

4 L'ÉPANOUISSEMENT DANS TOUS LES TEMPS DE L'ENFANT

- 52 **4.1** Continuer d'apprendre pendant les vacances
- 54 **4.2** S'épanouir par le sport
- 56 **4.3** S'épanouir par la culture

5 PLUS DE 50 000 HOMMES ET FEMMES ENGAGÉS

- 60 **5.1** Rapprocher l'institution de ses personnels
- 62 **5.2** Conforter le service public de l'éducation

6 LA RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE

- 66 **6.1** Trois académies, une région académique
- 68 **6.2** Une action transversale des délégations et services
- 70 **6.3** Chiffres clés de la région académique

CHIFFRES CLÉS

L'ACADÉMIE DE BORDEAUX



LES ÉLÈVES

734 133

écoliers, collégiens et lycéens ⁽¹⁾

301 600 élèves du premier degré

271 629 élèves du second degré

dont **162 673** collégiens
et **108 956** lycéens
(dont **30 701** lycéens professionnels)

19 112 élèves en situation
de handicap scolarisés
en milieu ordinaire
à la rentrée 2021 ⁽²⁾



LES ÉTABLISSEMENTS

SCOLAIRES

3 184

écoles et établissements du second degré publics et privés ⁽²⁾

dont **2 815** écoles et établissements du second degré publics

2 637 écoles

350 collèges

197 lycées et Erea*

dont **83** lycées qui accueillent des lycéens professionnels

* Erea : établissement régional d'enseignement adapté



LES ENSEIGNANTS

47 823

agents de l'éducation nationale enseignent à des élèves des premier et second degrés ⁽²⁾



L'ENCADREMENT

DES ÉLÈVES ⁽²⁾

Premier degré public et privé

22,8 élèves par classe
nombre moyen d'élèves
en pré-élémentaire

22,3 élèves par classe
nombre moyen d'élèves
en élémentaire

Second degré public et privé

26,5 élèves par classe
nombre moyen d'élèves
dans les formations
en collège ⁽³⁾

19,1 élèves par classe
nombre moyen d'élèves
dans les formations
professionnelles en lycée

30,9 élèves par classe
nombre moyen d'élèves
dans les formations générales
et technologiques en lycée



LES DIPLÔMES ⁽⁴⁾

87,2%

Taux de réussite
au **diplôme national
du brevet** (DNB)

98%

Taux de réussite
au **baccalauréat**

(1) Public et privé, prévision rentrée 2021

(2) Rentrée 2020

(3) Hors Segpa

(4) Session 2020, données provisoires

(5) Année civile 2019, données provisoires

Les données portent sur la France métropolitaine,
les départements et régions d'outre-mer.

1.



LES VALEURS

DE LA RÉPUBLIQUE





1.1 CONSOLIDER LES PRINCIPES RÉPUBLICAINS À L'ÉCOLE

— L'ÉQUIPE ACADÉMIQUE VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE (VDR)

Composée de 25 personnes, elle a pour objectif de faire partager et comprendre les valeurs de liberté, égalité, fraternité, laïcité, citoyenneté, culture de l'engagement et lutte contre toutes les formes de discrimination, de racisme et d'antisémitisme. Elle propose aussi des ressources et des dispositifs pour mettre en œuvre une pédagogie de la laïcité dans les établissements et les écoles.

Cela se traduit par la prévention et le recueil des faits en cas d'atteinte aux valeurs de la République afin d'y proposer une réponse appropriée.

Elle est implantée sur de multiples échelons : au niveau académique, départemental et dans chaque DSDEN ; des personnels de direction relais sont nommés dans chaque zone d'animation pédagogique.

Sur le terrain, le travail d'anticipation, mené par les équipes académiques, porte ses fruits.

Les directeurs d'école, les Inspecteurs de l'Éducation Nationale et les chefs d'établissement saisissent de plus en plus l'équipe VDR pour bénéficier de son analyse et de ses conseils afin de mettre en œuvre les actions de formation de prévention nécessaires.

Des formateurs académiques du premier et second degré sont prêts à déployer des modules de formation d'initiative locale, concrets et adaptés à chaque contexte, à la demande des équipes pédagogiques et des chefs d'établissements.

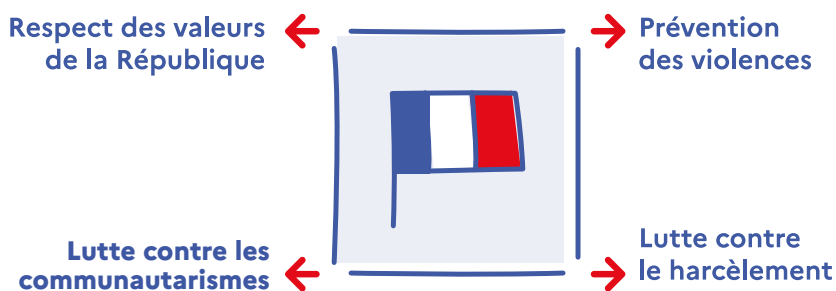
LE BILAN DE L'ÉQUIPE VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

- entre **30** et **50** saisines par trimestre (situations, demandes d'interventions, conseils).
- une dizaine de formations ciblées à destination des personnels (formations d'équipes, formations départementales de l'encadrement, des stagiaires enseignants).
- un séminaire académique annuel pour les personnels d'encadrement et les corps d'inspection le 3 mars 2021
- une journée de la laïcité le 9 décembre 2020 très suivie dans l'académie : ateliers et pédagogie (rallyes de la laïcité, expositions, séquences vidéo, saynètes, débats, plantation d'arbres de la laïcité).
- un séminaire inter-académique des élus CAVL autour des VDR, séminaire cité éducative à Lormont, REP / REP+ : au total près de 600 personnes formées (1^{er} et 2nd degré)

— LE CARRÉ RÉGALIEN

À l'issue du Grenelle de l'Éducation, a été créé le « carré régalien » de l'académie de Bordeaux. Le carré régalien mobilise 4 équipes autour de 4 axes pour accompagner les établissements sur des situations spécifiques : respect des valeurs de la République, lutte contre les communautarismes, prévention des violences et lutte contre le harcèlement.

Le carré régalien sera déployé à la rentrée 2021 dans l'académie de Bordeaux ; son comité de coordination se réunira environ tous les mois pour veiller au suivi et à la prévention en conséquence. Un chargé de missions dédié à cette action a été recruté .



4 OBJECTIFS





1.2 PROTÉGER CHACUN

— LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

La prévention et la lutte contre le harcèlement entre élèves est l'une des priorités du ministère. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école : elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Lorsqu'un enfant ou un adolescent est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement. Insidieusement, ces agressions répétées impactent sensiblement l'enfance et l'adolescence de près de 700 000 élèves environ, toutes catégories sociales confondues (source enquête victimation 2015 – DEPP).

Avec l'utilisation permanente des nouvelles technologies de communication (téléphones,

réseaux sociaux numériques), le harcèlement entre élèves se poursuit en dehors de l'enceinte des établissements scolaires. On parle alors de cyber-harcèlement.

Dans l'académie de Bordeaux, 2 superviseurs académiques coordonnent la lutte contre le harcèlement dans le 1^{er} et le 2nd degré, en s'appuyant sur un réseau de 15 référents départementaux et en lien avec la DAEMI.

À la rentrée 2021, l'ensemble des départements de l'académie de Bordeaux s'engage dans le programme pHARe, un plan de prévention du harcèlement. Il est fondé sur l'éducation des élèves, sur une formation efficace de la communauté pédagogique pour mieux protéger les élèves, en associant les parents et les partenaires et en intervenant efficacement sur les situations de harcèlement.

138 écoles et **74** collèges se sont déjà engagés dans le programme pHARe.

près de 600 ambassadeurs lycéens «non au harcèlement» ont été formés. 329 en 2019-2020 et 218 en 2020-2021 dont 92 en collège et 126 en lycée.

336 saisines ont fait l'objet d'un suivi dont : Former pour mieux prévenir : des formations inscrites au plan académique de formation

« Formation par les pairs » :

147 personnels du 2nd degré formés / 10 sessions

« Prévenir le harcèlement scolaire »

144 personnels du 2nd degré formés / 12 sessions

PERSPECTIVES 2021-2022

→ **900** ambassadeurs «non au harcèlement» formés dans l'année.

NON AU HARCÈLEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE

3020

Service & appel
gratuits

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 20H
SAMEDI DE 9H À 18H

— L'ÉGALITÉ FILLE-GARÇONS ET LA LUTTE CONTRE LES LGBT-PHOBIES

L'égalité dans son ensemble est une priorité pour l'éducation. L'égalité entre les filles et les garçons est un principe fondamental inscrit dans le code de l'éducation. Elle encourage un climat scolaire serein, assure un cadre protecteur sans comportements ni violences sexistes, et favorise la mixité et l'égalité en matière d'orientation.

La lutte contre les discriminations est également au cœur de l'égalité républicaine. Les conséquences de la haine anti-LGBT peuvent se manifester par le repli sur soi, l'échec scolaire, le décrochage, pouvant parfois engendrer de graves dépressions.

→ Un plan pluriannuel structuré et une action identifiée à l'échelon académique et national.

→ Une action pensée en lien avec le service de l'orientation des élèves, l'équipe académique Valeurs de la République, le climat scolaire, l'éducation à la santé, à la citoyenneté et au développement durable, l'éducation à la sexualité, l'EAC.

34% des établissements ont un référent pour l'égalité filles-garçons et la lutte contre les LGBT-phobies.

Dans chaque DSDEN, un binôme relais est en charge de ces sujets.

20 formateurs et formatrices dans le pôle égalité fille-garçons.

TEMPS FORTS

→ **Projet Bougeons sans bouger !** L'égalité filles-garçons à travers les arts et la culture :

- 18 partenaires culturels
- une journée professionnelle au printemps 2022.

<https://www.ac-bordeaux.fr/bougeons-sans-bouger-livraison-2020-123190>

→ **Prix du projet égalitaire.**

→ **Vademecum Égalité filles-garçons** livré en septembre 2021.

Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

pHARe

QU'EST-CE QUE pHARe ?

Un renforcement des moyens pour prévenir le harcèlement dans les écoles et les établissements

POUR QUI ?

Pour l'ensemble des écoles et des établissements

EN QUOI CONSISTE pHARe ?

- Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement

QUAND ?

Généralisé dès la rentrée 2021

COMMENT ?

- Impliquer les personnels et les élèves
- Associer parents et partenaires
- Mobiliser les instances de démocratie scolaire et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement
- Mettre à disposition une plateforme numérique dédiée
- Suivre l'impact de ces actions



À QUOI S'ENGAGE

L'ÉCOLE OU L'ÉTABLISSEMENT pHARe ?

Charte d'engagement pour 2 ans

- Constituer une équipe ressource de 5 personnels formés
- Formaliser un protocole de traitement
- Former une équipe d'élèves-ambassadeurs
- Mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles
- Participer aux temps forts : concours et journée Non au harcèlement, etc.
- Organiser 10 h d'apprentissages annuelles dès le CP





1.3 SENSIBILISER AU MONDE QUI NOUS ENTOURE : L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

— L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'éducation au développement durable permet aux élèves d'appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques. Transversale, elle figure dans les programmes d'enseignement. Enseignants et personnels d'encadrement y sont formés et l'intègrent dans le fonctionnement des établissements.

Le label « E3D École/Établissement en démarche de développement durable » est attribué aux écoles, aux collèges et aux lycées généraux, technologiques et professionnels, ainsi qu'aux centres de formation d'apprentis qui entrent en démarche globale de développement durable. Les écoles et établissements en démarche globale de développement durable (E3D) associent l'ensemble de la communauté éducative. L'obtention de ce label ne constitue pas un aboutissement, mais témoigne d'une volonté de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

250 labellisations E3D à l'été 2021
+ **180%** d'initiatives labellisées E3D depuis 2019.

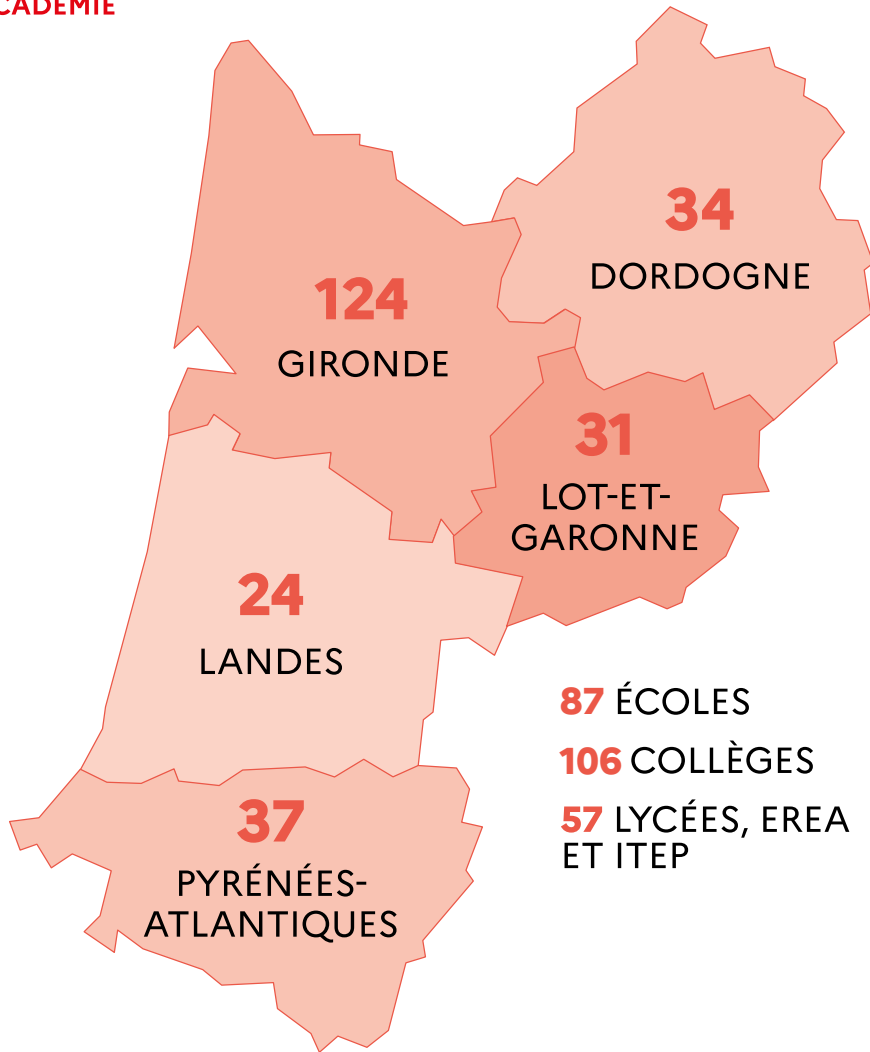
des éco-délégués présents dans chaque école et chaque établissement

un réseau dynamique de
474 enseignants référents
EDD-E3D

PERSPECTIVE 2021-2022

une généralisation des labellisations dans tous les établissements

RÉPARTITION DES LABELS E3D
DANS L'ACADÉMIE





1.4 FAVORISER L'ENGAGEMENT DÈS L'ÉCOLE

— L'ENGAGEMENT DANS LA VIE COLLÉGIENNE ET LYCÉENNE

Les instances lycéennes sont essentielles pour instaurer un climat d'écoute et de confiance dans un lycée ou dans une académie. Elles permettent également aux élèves qui le souhaitent de s'engager dans des projets, de réfléchir à l'organisation du lycée, d'y améliorer les conditions de vie et d'apprentissage. En collège avec le CVC, l'enjeu est de mobiliser la communauté éducative autour d'une instance citoyenne et d'instituer un nouveau rôle des élèves dans la vie de leur établissement en développant des compétences sociales. Cette démarche doit contribuer à l'appropriation du socle commun et à la mise en œuvre du parcours citoyen.

→ Des élus lycéens et collégiens sont présents dans tous les établissements de l'académie de Bordeaux.

→ Une marche verte « cleanwalk » est organisée le 21 septembre 2021 à travers toute l'académie pour collecter et éliminer les déchets, réalisée par des élèves des premiers et second degré.

→ La semaine de la démocratie scolaire se tiendra du 4 au 8 octobre 2021.

→ Les élèves élus ont mis l'accent sur l'éducation au développement durable et sur la lutte contre le décrochage scolaire notamment à la suite de la crise sanitaire, avec une expérimentation dans les établissements volontaires, et sur la lutte contre le harcèlement scolaire.

— LE SERVICE CIVIQUE

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports accueille des volontaires en service civique depuis 2015. En 2019-2020, il a accueilli près de 13 500 volontaires en service civique. En 2020-2021, l'Agence du service civique a alloué, au ministère, un contingent de 19 450 volontaires.

Il s'agit d'un engagement volontaire d'une durée de 8 mois environ et débutant entre septembre et décembre jusqu'en juin de la même année scolaire. Les missions s'effectuent en écoles, collèges, lycées, centres d'information et d'orientation ou rectorats. La priorité est donnée à des missions en écoles et collèges, en éducation prioritaire ainsi qu'en internats.

Le volontariat est effectué en binôme de volontaires lorsque la mission s'effectue devant élèves et vise à permettre une expérience de mixité sociale, au contact de publics et d'autres volontaires issus d'horizons diversifiés.

Près de **4 000** jeunes engagés dans l'académie depuis 2015

1 543 volontaires pour la rentrée 2021

PERSPECTIVES 2021

→ Une attention particulière est portée :
 → aux jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville
 → aux jeunes des zones rurales isolées

→ Les volontaires pourront accompagner les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre des dispositifs « Savoir rouler à vélo », « Aisance aquatique », ou participer aux projets « Génération 2024 » et « Ciné-clubs ».





1.5 S'ENGAGER AVEC LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

— LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Le SNU est un temps de rencontre, de toutes les jeunesses françaises, pour faire République. Après une première expérimentation en 2019 ayant rassemblé 2 000 jeunes dans 13 départements pilotes et une édition 2020 fortement perturbée par la crise sanitaire, le SNU se déploie aujourd'hui sur l'ensemble du territoire pour la première fois. Ils sont 18 000 volontaires à être arrivés dans les 122 centres désignés pour accueillir les séjours de cohésion.

Cohésion autour des symboles républicains, sport, formation aux gestes de premiers secours, sensibilisation aux enjeux de Défense, de transition écologique, d'accès au droit, de citoyenneté ou temps de démocratie interne sont autant d'exemples de l'expérience collective que vont vivre ces jeunes volontaires, tous affectés en dehors de leur département de résidence.

Les jeunes qui se sont inscrits cette année ont des parcours divers et sont le reflet de la démarche inclusive du SNU : une majorité d'entre eux sont scolarisés dans des filières générales, technologiques, professionnelles et agricoles. D'autres sont décrocheurs, inscrits en mission locale ou apprentis. Certains sont en situation de handicap. Ils ont grandi et vivent dans des territoires urbains, péri-urbains et ruraux.

LE SNU 2021 EN CHIFFRES DANS L'ACADÉMIE DE BORDEAUX

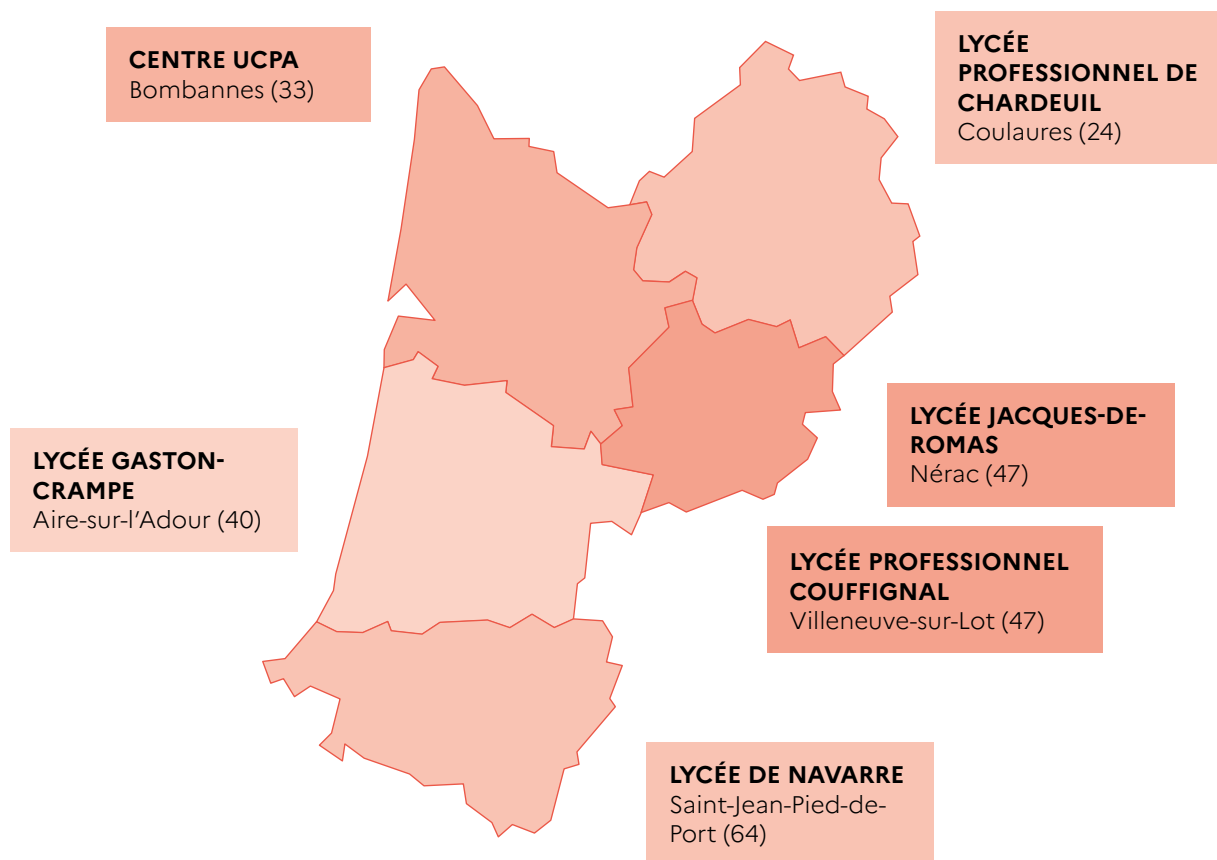
1 013 volontaires
en 2021 issues de l'académie
845 jeunes accueillis
dans 6 centres SNU
à travers les 5 départements
de l'académie

PERSPECTIVES 2021-2022

→ Accompagner les 1 013 volontaires 2021 vers la réalisation de missions d'intérêt général.
→ Mobiliser davantage en lycée professionnel (15,6% des jeunes pour l'édition 2021).

CENTRES D'ACCUEIL DU SNU 2021

845 JEUNES ACCUEILLIS DANS L'ACADÉMIE DE BORDEAUX



@Acbordeaux

2.



LA RÉUSSITE

DE CHAQUE ÉLÈVE





@MENJS

2.1 GARANTIR LA MAÎTRISE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

— LES ÉVALUATIONS EN CP-CE1 EN FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUES

Chaque année, l'académie synthétise les résultats des évaluations pour les analyser. Cela permet d'apprécier les écarts afin d'éclairer l'orientation des politiques éducatives pour mieux faire progresser les enfants.

En cours de CP :

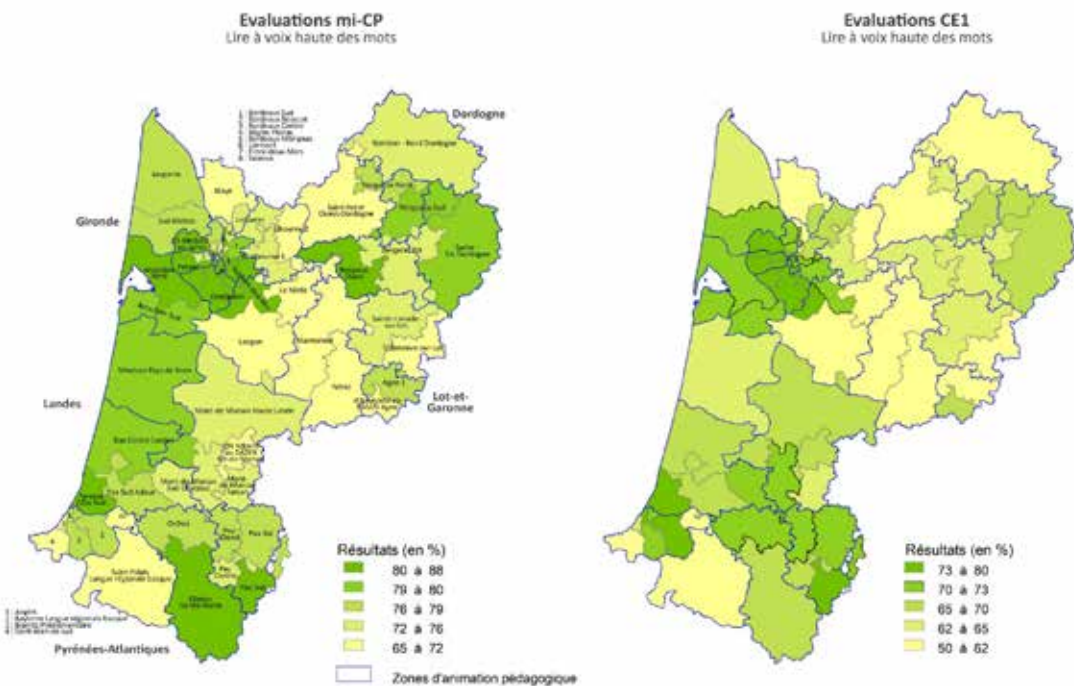
→ Stabilisation des résultats en français et en mathématiques

→ Amélioration de ces résultats en éducation prioritaire, à mettre au crédit du renforcement de l'accompagnement en classes dédoublées

→ Réduction des écarts en début de CE1 entre REP et hors REP.

RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS DU 1^{ER} DEGRÉ À LA RENTRÉE 2020

Résultats des évaluations du premier degré à la rentrée 2020 :
Test global (taux de réussite supérieur au seuil 2) : résultats en français (par ZAP)



— LE PLAN FRANÇAIS ET LE PLAN MATHS

Initiés dès la rentrée scolaire 2018 pour le Plan Mathématiques et mis en œuvre en septembre 2020 pour le Plan Français, ces dispositifs sont au service du développement professionnel des enseignants et de l'amélioration des apprentissages des élèves.

C'est un modèle de formation de proximité articulé autour d'une collaboration entre pairs, avec un travail en petits groupes accompagnés d'un conseiller pédagogique.

Le collectif de professeurs des écoles définit la thématique et la problématique de formation.

— LE PARCOURS SUIVI PAR UN ENSEIGNANT

1. Sélection de l'école où est suivi le professeur par l'inspecteur
2. Formation des enseignants en « constellation » avec d'autres écoles : création d'un collectif pour travailler sur les besoins et les pratiques
3. Identification avec les professeurs des thématiques à faire travailler aux élèves
4. Formation et accompagnement par un conseiller pédagogique : le professeur des écoles en plan français bénéficie de 30 heures de formation, interagit avec les autres enseignants, et participe à des observations individuelles ou croisées en classe.

	POUR LE PLAN FRANÇAIS	POUR LE PLAN MATHS
LE BILAN	<p>2 348 professeurs des écoles suivis dans le 1^{er} degré, 2020-2021</p> <p>62 formateurs dédiés (chaque formateur consacre la moitié de son temps professionnel à cette mission)</p>	<p>2 227 professeurs des écoles suivis dans le 1^{er} degré, 2020-2021</p> <p>70 formateurs dédiés (chaque formateur consacre la moitié de son temps professionnel à cette mission)</p> <p>Ouverture de 15 laboratoires de mathématiques en collège, qui s'ajoutent aux 10 en lycée</p>
LES OBJECTIFS	<p>→ Poursuite et renforcement de l'analyse des pratiques d'enseignement en fluence et en compréhension de l'écrit.</p> <p>→ Expérimentation de constellations de cycle 3 inter-degrés en français</p>	<p>→ Ouverture de 5 laboratoires de mathématiques supplémentaires en collège, notamment en REP</p> <p>→ Lancement d'une expérimentation avec le Collège de France sur les jeux à contenu mathématique auprès de classes de CP volontaires.</p>



2.2 DONNER LA PRIORITÉ À LA LECTURE

— PRIORITÉ À LA LECTURE

La maîtrise de la lecture est essentielle à la réussite de la scolarité. L'École a pour mission de permettre à tous les enfants de lire d'une manière fluide. C'est le préalable nécessaire pour développer le goût de la lecture.

Selon l'enquête *Les jeunes et la lecture commandée* par le Centre national du livre en 2016, 96 % des jeunes de 7 à 19 ans lisent, 89 % dans un cadre scolaire, 78 % dans le cadre de leurs loisirs. 68 % lisent au moins une fois par semaine, 28 % tous les jours ou presque. Selon cette même enquête, le nombre de livres lus par goût personnel chute à l'entrée au collège puis au lycée (un écolier lit deux fois plus de livres qu'un collégien, trois fois plus qu'un lycéen).

Pourtant, la lecture occupe une place essentielle dans la formation intellectuelle et morale : **elle est une grande cause nationale.**

Tout au long de l'année, des formations sont proposées pour les équipes enseignantes à destination de tous les établissements : Quart d'heure lecture, BD & sciences, accompagnement autour des prix et concours, ateliers d'écriture.

→ Le « **Quart d'heure lecture** » à l'école, soutenu et valorisé par un concours de marque-pages académiques ; 208 écoles et collèges participants. Les élèves sont incités à lire 15 minutes au moins chaque jour d'école.

→ **Les concours de lecture à voix haute**

→ « Et si on lisait à voix haute » au collège et au lycée : 7 300 élèves concernés.

→ « Les Petits champions de la lecture » en CM1 et CM2 : 4 000 élèves concernés.

→ **Le dispositif « Jeunes en librairie »**

Des élèves partent à la découverte des livres, d'une librairie indépendante et de l'économie du livre : 5 000 élèves

→ **Partage ta lecture !** un événement à travers toute l'académie. Les élèves partagent leurs lectures à voix haute dans tout l'établissement scolaire durant les 2 journées scolaires des « Nuits de la lecture » (fin janvier). 80 établissements se sont impliqués en 2020-2021, et 250 sont attendus en 2021-2022 .

2 000 élèves mobilisés pour les prix littéraires : Goncourt des lycéens, prix « Sciences pour tous », prix UNICEF de littérature, prix du Jeune Lecteur 2020...

860

projets pédagogiques en lien avec l'univers de la lecture

291

établissements

3

classes impliquées en moyenne sur un projet

près de

77 400 élèves concernés

— ZOOM

UN LIVRE POUR LES VACANCES

Action emblématique de la mobilisation en faveur du livre et de la lecture, lancée en 2017, l'opération « Un livre pour les vacances » célèbre cette année le 400^e anniversaire de Jean de La Fontaine. Cette opération a pour ambition d'encourager la lecture personnelle des élèves de CM2. Avant les vacances d'été, des exemplaires des « Fables », ouvrage le plus célèbre de l'écrivain, poète et dramaturge, ont été remis aux élèves en classe de CM2. Classique incontournable de la littérature française, les « Fables » ont été sélectionnées notamment pour leur aspect satirique à l'égard de la société de l'époque, et constituent un exemple pour la poursuite de l'éveil du sens critique chez les élèves à l'approche de leur entrée prochaine au collège.



@AcBordeaux



@MENJS



@MENJIS

2.3 DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

— DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

L'apprentissage des compétences numériques est un levier essentiel pour préparer les élèves au monde d'aujourd'hui. Les technologies numériques permettent de prolonger l'enseignement scolaire, pendant les cours et à la maison.

À la rentrée scolaire 2020, 80% des élèves du second degré et 20% des élèves du premier degré (ainsi que leurs parents et leurs enseignants) bénéficient d'un environnement numérique de travail (ENT) et du cadre de confiance assorti, avec une sécurité pour les données personnelles nécessaires au fonctionnement des services, sous l'autorité du chef d'établissement ou du DASEN pour le premier degré - en tant que responsable de traitement. Cela permet une meilleure interaction à distance avec les équipes et un suivi pédagogique accru.



FOCUS SUR PIX

Pix est un service public en ligne qui permet d'évaluer, de développer et de certifier ses compétences numériques. Son rôle aux côtés du système éducatif est d'amener chaque élève à mesurer, développer et valoriser ses compétences qui sont essentielles pour le plein exercice de sa citoyenneté, son insertion professionnelle et sa vie de tous les jours.

BILAN

79%

des établissements ont finalisé des sessions de certification.

74% des élèves de 3^{ème} sont certifiés soit 27 780 élèves

NOUVEAUTÉ 2021

→ Des parcours de rentrée Pix proposés aux élèves pour un premier diagnostic de leurs compétences numériques avant les vacances de Toussaint.

→ Pix+Edu, une nouvelle plateforme dès novembre 2021 pour les enseignants, afin de valoriser leurs compétences numériques tout au long de la vie.

→ Généralisation de la certification des élèves de 3^{ème}

— ASSURER UN SOCLE NUMÉRIQUE DANS CHAQUE ÉCOLE

Afin de réduire les inégalités scolaires et de lutter contre la fracture numérique, l'État investit dans le cadre du Plan France Relance, 105 M€ au niveau national dans l'équipement des écoles qui n'ont pas atteint le socle numérique de base. Un appel à projets, divisé en deux vagues, est mené actuellement. Il financera :

- des équipements (tableau numérique, ordinateur, tablette, outil de visio...),
- des ressources et des services numériques (applications pour les enseignants, environnement numérique de travail...).

près de

4,3M€

financés dans le cadre du socle numérique à l'école

1 918

classes vont être équipées dans l'académie

— ÉQUIPER LES LYCÉES POUR DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT HYBRIDE

Depuis le début de la crise sanitaire, le numérique est essentiel à l'enseignement hybride (mêlant présentiel et distanciel pour une partie de la classe ou la totalité).

Il apporte également une réponse innovante et personnalisée aux différents contextes d'apprentissage : enseignement des élèves gravement malades ou empêchés, échanges internationaux ou utilisation pour des enseignements de spécialité rares.

Porté par la région académique et le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, l'appel à projets France Relance consacre 1,5 M€ à l'équipement des lycées en matériel d'hybridation (barres de son et outil de visio directionnel). Ce déploiement sera accompagné par la mise en place d'une formation sur l'hybridation des enseignements.

810

équipements financés lors de la 1^{ère} vague de l'appel à projets « hybridation des lycées » sur la région académique Nouvelle-Aquitaine

soit en moyenne

2 à 3 équipements par lycée

pour un montant de

654 000 €





2.4 ACCOMPAGNER L'ÉLÈVE DANS SON PARCOURS AU COLLÈGE

— LES ÉVALUATIONS EN 6^{ÈME} EN FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUES

Chaque année, l'académie synthétise les résultats des évaluations pour les analyser. Cela permet d'éclairer l'orientation des politiques éducatives pour mieux accompagner la progression des élèves.

→ Des résultats largement en hausse en français de 5 points par rapport à 2020.

Tous les secteurs bénéficient de cette hausse ; une **hausse remarquable en REP+ est à signaler, de près de 11 points en français.**

En mathématiques, la tendance à la hausse est plus nette dans l'académie qu'au niveau national :

→ 4 points au global et hors REP

→ 3 points en REP

→ et 6 points en REP+

Par rapport au national, un taux de réussite supérieur à 4 points en compréhension de l'écrit et de 4,5 points en résolution de problème mais avec des écarts de réussite selon les territoires entraînant des accompagnements ciblés.

— DEVOIRS FAITS

Chaque élève volontaire peut bénéficier gratuitement, dans son collège, d'un accompagnement personnalisé et d'aide aux devoirs grâce au dispositif « Devoirs Faits », au service de l'égalité des chances et de la consolidation des acquis des élèves. L'ambition de ce programme est de réduire les écarts entre élèves, notamment pour la maîtrise des savoirs fondamentaux.

- Une méthode et de l'autonomie pour l'élève
- Une communication entre les acteurs
- Une meilleure explicitation des contenus et des attendus
- Une dynamique et des liens par la mise en projet collective
- Un développement global du sens donné à l'apprentissage et aux savoirs
- Une ouverture avec devoirs faits numériques.

31,2 % d'élèves bénéficiaires, en moyenne dans l'académie.

2,77 heures consacrées à « Devoirs faits » chaque semaine, en moyenne par élève.

98 710 heures supplémentaires d'enseignement déléguées pour l'accompagnement des élèves en 2021, en collège.

— E-DEVOIRS FAITS : RENFORCER DEVOIRS FAITS POUR S'ADAPTER AUX BESOINS DE TOUS LES ÉLÈVES

Le dispositif s'est enrichi d'une nouvelle dimension avec le développement de e-Devoirs faits, permettant notamment aux collégiens des milieux ruraux rencontrant des difficultés de transport de bénéficier d'une aide aux devoirs à distance, organisée par leur collègue. Au niveau national, plus d'un élève sur trois bénéficie de plusieurs heures d'accompagnement de ses devoirs par semaine grâce au dispositif « Devoirs faits » et « e-Devoirs faits ».

14

collèges volontaires pour participer au dispositif à la rentrée 2021

Perspective 2021-2022 : Développer le dispositif

— ACCOMPAGNEMENT VERS LA RÉUSSITE

Près de 42 000 Heures Supplémentaires d'Enseignement (HSE) en 2021-2022 sont mobilisées pour un accompagnement renforcé des élèves les plus fragilisés par la crise sanitaire, notamment **en lycée**.

42 000 HSE en 2021 - 2022

4 691 HSE en **Dordogne**

20 192 HSE en **Gironde**

5 215 HSE dans les **Landes**

4 218 HSE en **Lot-et-Garonne**

7 408 HSE dans les **Pyrénées-Atlantiques**





2.5 FAVORISER L'INSERTION DANS LA VOIE PROFESSIONNELLE

— LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

La transformation de la voie professionnelle amorcée en 2018 fixe un cap ambitieux pour le lycée professionnel : elle engage les élèves dans des parcours d'excellence, véritables tremplins vers une insertion professionnelle immédiate ou une poursuite d'études réussie. Elle valorise l'enseignement professionnel auprès des acteurs économiques, par la recherche d'une meilleure adéquation entre formation et compétences métiers attendues.

Elle met l'accent sur les pratiques et le savoir-faire des équipes des lycées professionnels en matière d'enseignements pluridisciplinaires, de travail par projet, d'adaptation des parcours et de la formation générale aux spécificités professionnelles, par l'installation de mesures pédagogiques telles que la co-intervention ou la réalisation du chef d'œuvre.

Les actes I et II achevés

- Déploiement de l'enseignement en co-intervention
- Activation de la démarche de réalisation du chef d'œuvre – première session en CAP
- Ouverture de 9 familles de métiers
- Plan de formation massif des professeurs de lycée professionnel sur les programmes et les modalités d'examen
- Offre de formation collective

Un acte III pour la rentrée 2021

4 axes majeurs :

- Co-intervention
- Chef d'œuvre
- Accompagnement
- Enjeux pédagogiques de la TVP

→ Première session d'évaluation du chef d'œuvre en baccalauréat professionnel.

→ Ouverture des 5 dernières familles de métiers.

→ Poursuite des plans de formations individuelles et collectives.

— LE CHEF D'ŒUVRE

Tous les élèves de CAP et de la voie professionnelle réalisent, durant leur formation, un « chef d'œuvre ». Il est l'aboutissement d'un projet individuel ou collectif qui révèle les talents et savoir-faire de ces jeunes. Évalué à l'examen, sous forme d'une épreuve orale, chaque projet met en synergie les enseignements d'ordre généraux (histoire, français, mathématiques et sciences) et les enseignements professionnels. La diversité des chefs-d'œuvre reflète la richesse de la voie professionnelle.

— LES COMITÉS LOCAUX ÉCOLE-ENTREPRISE (CLÉE)

Les CLÉE sont le point de rencontre entre le monde de la formation et le milieu professionnel, réunis autour de l'objectif commun de renforcement des relations école-entreprise. Chaque CLÉE est co-animé par un chef d'établissement et un responsable d'entreprise. Des conventions ont été signées au cours de cette année avec le MEDEF, EDF, la Banque de France et de nouvelles signatures sont prévues avec l'U2P et la CPME.

De nombreuses actions sont menées avec les entreprises partenaires des CLÉE, avec l'appui des collectivités, en direction des apprenants et des enseignants : visites d'entreprises, forums de métiers, insertion professionnelle. Sur cette dernière thématique, la CCI des Landes a élaboré une charte d'engagement entre l'État et un club d'entreprise, en association avec le CLÉE du territoire. Un webinaire organisé au niveau de la région académique a permis de réunir les co-animateurs de CLÉE et les partenaires autour de la présentation d'actions phares menées par les trois académies.

14 CLÉE

qui maillent le territoire de l'académie.

PERSPECTIVES 2021-2022

9 projets supplémentaires de CLÉE déjà engagés pour 2021-2022

- Lancement de stages d'immersion d'enseignants dans des entreprises.
- Déploiement du programme « vis ma vie » : échanges sur une journée entre un chef d'établissement et un chef d'entreprise.
- Extension des parrainages de promotions d'élèves en formation professionnelle.
- Développement du tutorat entre pairs.
- Journée de formation des professeurs principaux dans chaque CLÉE, et visite d'entreprise.





2.6 ÉLARGIR SES HORIZONS

— UN PLAN LANGUES VIVANTES AMBITIEUX

La maîtrise des langues vivantes est une compétence essentielle pour la réussite des élèves. C'est en ce sens que le Plan langues vise à renforcer les acquis des élèves dès le primaire en renforçant les enseignements de langue et en langue. Dans le secondaire, les classes européennes et les enseignements de disciplines non linguistiques en langues vivantes continuent leur développement au collège et au lycée. La conception de modalités innovantes d'enseignement des langues, la création d'outils d'évaluation et de positionnement ainsi que la dynamique de renforcement des enseignements internationaux sont la marque d'une politique volontariste au niveau académique.

MULTIPLIER LES ÉCOLES ET LES ÉTABLISSEMENTS BILINGUES ET INTERNATIONAUX

16 parcours de renforcement linguistiques

installés et opérationnels à l'école, en cycle 3 pour l'articulation avec le collège.

10 nouveaux parcours

au sein de chaque département, des dispositifs mis en place dans le respect de l'équité territoriale et de la diversité linguistique.

INSCRIRE LE PARCOURS DES ÉLÈVES DANS UN CADRE DE RÉFÉRENCE EUROPÉEN

Un **test de positionnement** en anglais pour tous les élèves de 3^{ème} expérimenté cette année et **généralisé à la rentrée 2021**.

LES SECTIONS INTERNATIONALES

13 sections internationales

→ **5** en collège

(sections américaine, chinois, espagnol et anglais)

→ **5** en lycée général

(sections américaine, russe, espagnol et anglais)

→ **3** en école élémentaire

(sections espagnol et anglais)

NOUVEAUTÉ 2022

→ Ouverture d'une nouvelle Section Internationale en collège de l'éducation prioritaire à la rentrée 2022 pour une nouvelle orientation et un double enjeu d'excellence et de mixité sociale.

— L'OUVERTURE EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

PRÉSIDENTE FRANÇAISE DE L'UNION EUROPÉENNE 2022 : UNE ANNÉE SCOLAIRE EUROPÉENNE

L'École du 21^{ème} siècle a l'ambition d'une ouverture sur le monde, de proposer des références culturelles et linguistiques toujours plus variées et, pour les jeunes d'aujourd'hui et de demain, d'élargir leurs frontières intellectuelles et géographiques.

Cette orientation européenne et internationale se traduit par :

- l'ouverture européenne et internationale présente dans les programmes d'enseignement et dans les projets d'échanges et de mobilité, individuels ou collectifs
- les dispositifs, mis en oeuvre dans les établissements, tournés vers l'international (sections européennes, sections internationales, dispositifs franco-allemands)
- les relations bilatérales privilégiées que la France entretient avec ses partenaires allemand et anglais en vue d'une coopération plus active
- les établissements d'enseignement français à l'étranger qui assurent le rayonnement du système éducatif français hors de nos frontières.



ERASMUS +

→ **28** structures accréditées de 2021 à 2027

EUROSCOL

→ **33** établissements labellisés en 2020-2021

Dans l'académie de Bordeaux, l'ouverture européenne et internationale concerne tous les établissements et prend des formes variées et concrètes :

→ Engagement de 100% des écoles et des établissements scolaires dans un partenariat avec une école ou établissement en Europe

→ Formation des citoyens européens de demain : célébrer l'Europe et ses valeurs, renforcer les activités autour de l'Europe sur le temps scolaire, périscolaire et extra scolaire

→ Optimisation des temps forts :

- Une rentrée scolaire aux couleurs de l'Europe,
- #Erasmusdays les 14-15-16 octobre,
- Lancement de la présidence française en janvier 2022
- Journée franco-allemande le 22 janvier 2022
- Journée de l'Europe le 9 mai 2022
- Lancement du joli mois de l'Europe
- Semaine des langues vivantes

PERSPECTIVES 2021-2022

- Augmentation du nombre d'établissements labellisés Euroscol
 - Engagement dans le nouveau programme Erasmus +
 - Conception de projets franco-allemands avec l'OFAJ et Pro Tandem
 - Multiplication des projets de partenariats virtuels eTwinning (117 nouveaux projets en 2021)
- Favoriser la mobilité de formation des personnels des élèves et des étudiants en Europe et à l'international



2.7 ACCOMPAGNER L'ÉLÈVE DANS SON PROJET PROFESSIONNEL

— LES RÉSULTATS DU DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

Le diplôme national du brevet est le premier examen important de la scolarité de l'élève. Il apprécie la culture, les connaissances et les compétences acquises à la fin du collège.

Pour les candidats sous statut scolaire, le DNB est évalué sur 800 points. Le diplôme est délivré par l'évaluation du niveau de maîtrise de huit composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (400 points), ainsi que par cinq épreuves terminales, dont une orale, obligatoires à la fin de l'année de troisième.

Les épreuves terminales du DNB représentent 400 points répartis comme suit : français (100 points) ; mathématiques (100 points) ; histoire-géographie, enseignement moral et civique (50 points) ; physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (50 points) ; l'épreuve orale (100 points).



@MENIS

35 271

candidats admis

87,2%

de réussite

25,9%

de mentions très bien et

23,8%

de mentions bien.

— LE NOUVEAU BACCALAURÉAT ET LES RÉSULTATS DANS L'ACADÉMIE DE BORDEAUX

La session 2021 est la première du nouveau baccalauréat général et technologique. Dans le contexte d'une année scolaire 2020-21 perturbée par la crise sanitaire, les modalités d'organisation du baccalauréat ont été partiellement modifiées pour la session 2021.

Une partie des évaluations communes (EC), ainsi que les épreuves finales écrites des enseignements de spécialité de terminale, ont été appréciées à partir des notes de contrôle continu. L'épreuve écrite de philosophie, ainsi que l'épreuve du Grand oral ont été maintenues.

31 776

candidats admis

94,8 %

de réussite

— LE GRAND ORAL

Nouveauté du baccalauréat 2021, le Grand Oral est une épreuve orale qui vise à évaluer les candidats sur leur clarté de parole, la structure de leur propos ainsi que la pertinence de leur argumentation. Après s'être préparé au sujet pendant vingt minutes, l'élève doit présenter une question durant cinq minutes, avant d'échanger sur ce thème avec le jury pendant dix minutes, puis échanger sur son projet d'orientation pendant quelques minutes supplémentaires.

Cette épreuve courte est un moyen privilégié pour l'élève de déployer sa réflexion rapidement, sur un sujet connu et maîtrisé d'une ou de plusieurs spécialités qu'il a choisies.

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Nombre d'admis à la session 2021 **18 297**

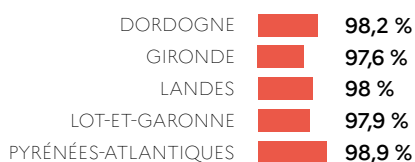
Session 2020 19 355

Académie de Bordeaux **98 %**

Session 2020 98,9 %

France métropolitaine + DOM **97,6 %**

Session 2020 98,4 %



BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Nombre d'admis à la session 2021 **5 855**

Session 2020 6 792

Académie de Bordeaux **94,9 %**

Session 2020 96,5 %

France métropolitaine + DOM **94 %**

Session 2020 95,7 %



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Nombre d'admis à la session 2021 **7 624**

Session 2020 8 507

Académie de Bordeaux **88 %**

Session 2020 91,1 %

France métropolitaine + DOM **86,7 %**

Session 2020 90,7 %





@MENJS

— L'ORIENTATION DANS LE SECOND DEGRÉ

Chaque étape du parcours de l'élève est un moment important, qui lui permet d'opérer des choix et ainsi de déterminer la suite de sa scolarité. En classes de 3^{ème}, de seconde et de première, les choix de l'élève seront particulièrement importants pour son avenir.

— APRÈS LA 3^{ÈME} GÉNÉRALE DANS L'ACADÉMIE

67,8% des élèves rejoignent une 2nde générale et technologique en 2021
→ **69,6%** l'avaient fait à la rentrée 2020

32,2% des élèves rejoignent la voie professionnelle
→ **30,4%** l'avaient fait à la rentrée 2020



— APRÈS LA 2^{NDE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE DANS L'ACADÉMIE

71,8% des élèves rejoignent une 1^{ère} générale en 2021
→ **70,7%** l'avaient fait à la rentrée 2020

23,6% des élèves rejoignent une 1^{ère} technologique
→ **24,8%** l'avaient fait à la rentrée 2020

4,6% des élèves rejoignent une 1^{ère} professionnelle
→ **4,5%** l'avaient fait à la rentrée 2020



— LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ LES PLUS DEMANDÉS EN 1^{ÈRE} DANS L'ACADÉMIE

- 60%** → les mathématiques
- 44,2%** → les sciences économiques et sociales
- 39,2%** → la physique-chimie
- 38%** → les sciences de la vie et de la terre
- 37,2%** → l'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

— L'ENTRÉE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'école, le collège et le lycée auront préparé l'élève tout au long de sa vie à ce que, s'il le souhaite, il puisse poursuivre un parcours au sein de l'enseignement supérieur. Après l'examen final du baccalauréat qui vient couronner les efforts de l'élève et achever la période du lycée vient le temps de la mise en œuvre d'une orientation qui a été choisie et préparée tout au long de la scolarité.

Parcoursup est la plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France, et le lieu privilégié du choix de l'orientation des élèves. Les lycéens ou étudiants en recherche d'une réorientation qui souhaitent s'inscrire en première année de l'enseignement supérieur doivent constituer un dossier et formuler des vœux sur Parcoursup.

Au-delà d'une simplification des processus, Parcoursup offre également un portail d'information sur les formations proposées, et sur l'orientation de manière générale.

— LES FORMATIONS LES PLUS DEMANDÉES DANS L'ACADÉMIE

- 1 → **Diplôme d'État d'infirmier** - 77 387 vœux
- 2 → **Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)** - 32 969 vœux
- 3 → **Formations d'ingénieur Bac+5** - 22 397 vœux
- 4 → **Licence de Droit** - 18 558 vœux
- 5 → **Licence Sciences de la vie** - 14 026 vœux

— PARCOURSUP

26 752 bacheliers ont reçu au moins une proposition d'admission

soit **92,1%** d'entre eux.

Ce taux est supérieur de **2,5** points à celui de l'année dernière.

403 candidats accompagnés par la commission d'accès à l'enseignement supérieur ont d'ores et déjà reçu une proposition d'admission.

— LE PROFIL DES CANDIDATS

79% des candidats sont en classe de terminale

19% des candidats sont réorientés

2% des candidats sont non scolarisés ou ont un autre profil



3.



L'ÉGALITÉ

DES CHANCES





@MENJS



3.1 DÉVELOPPER UN GRAND SERVICE PUBLIC DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

— LES ACCOMPAGNANTS DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnels accompagnants assurent des missions d'aide aux élèves en situation de handicap. Ainsi, sous la responsabilité pédagogique des enseignants, ils ont vocation à favoriser l'autonomie de l'élève, sans se substituer à lui dans la mesure du possible.

Ils sont des acteurs-clés qui contribuent à la mise en place d'une École pleinement inclusive, pour offrir à chaque élève, de la maternelle au lycée, une scolarité adaptée à ses besoins.

+ 200 ETP
en 2021-2022
pour mieux accompagner les élèves à chaque moment de leur scolarité.

→ une couverture de **100%** des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL)



@MENJS

— L'ÉCOLE INCLUSIVE

Permettre à l'École d'être pleinement inclusive est une ambition forte du ministère de l'Éducation nationale qui a fait de la scolarisation des élèves en situation de handicap une priorité de ses orientations, particulièrement tangible dans l'académie de Bordeaux. L'objectif est, dans le cadre d'un service public de l'école inclusive, d'assurer une scolarisation de qualité à tous les élèves de la maternelle au lycée et la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers.

En 2019, des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) ont été créés. Ils ont pour objet principal la coordination des moyens d'accompagnement humain au sein des écoles et établissements scolaires de l'enseignement public et de l'enseignement privé sous contrat.

13

nouvelles classes ULIS supplémentaires créées en 2021 (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)

475

classes ULIS dans les premier et second degrés public et privé à la rentrée 2021.

4 125

élèves bénéficiant du soutien d'un dispositif ULIS 11375

11 375

élèves bénéficiant de l'accompagnement d'un AESH dans les classes ordinaires

321

PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) pour mieux organiser l'accompagnement des élèves à besoins particuliers

3 nouvelles unités d'enseignement créées en maternelle (UEMA) à la rentrée 2021.

Renforcer le dialogue avec les familles

→ Des cellules d'écoute et de réponse.
→ Un numéro unique : le 0 805 805 110. → Un entretien d'accueil avec toutes les familles.

Améliorer la formation des personnels

→ En formation initiale, une formation à l'École inclusive pour tous les professeurs (25 heures).
→ 60 heures de formation pour les AESH.
→ Pour la formation continue, l'École inclusive est une priorité du plan de formation académique. De nombreuses ressources en ligne sont dès à présent à disposition des personnels, sur les plateformes dédiées (Cap École Inclusive, Eduscol) tout comme sur les sites des académies.

S'adapter aux besoins des élèves et fluidifier les parcours

Poursuivre le travail engagé avec l'ARS dans le cadre de la stratégie autisme 2017-2022

Généraliser l'accompagnement des PIAL

PERSPECTIVES 2021-2022

Déployer un système d'information « Ecole Inclusive » incluant le nouveau Livret Parcours Inclusif (LPI)

→ Outil d'échange et de partage permettant de formaliser les adaptations et les aménagements pédagogiques mis en place pour chaque élève à besoin particulier.

Dynamiser la politique en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap

→ En lien avec tous les partenaires de l'Éducation nationale (collectivités, universités, entreprises), une convention cadre, « Atouts Pour Tous » a été signée dans cet esprit en juin pour être opérationnelle dès la rentrée 2021.



3.2 NE LAISSER AUCUN JEUNE SANS SOLUTION

— 1 JEUNE 1 SOLUTION

Les conséquences économiques de la crise sanitaire touchent significativement les jeunes, qui en sont les premières victimes. Tous n'ont pas pu achever leur formation. D'autres arrivent sur un marché du travail durement frappé par la crise économique et sociale.

Le plan pour les jeunes matérialise un engagement fort : celui de ne laisser aucun jeune sans solution, en proposant des mesures adaptées à chaque situation.

Concrètement, ce sont des moyens considérables qui sont déployés pour :

- Créer des places de formation supplémentaires pour les lycéens et les étudiants.
- Multiplier les missions d'utilité sociale pour les jeunes en quête de sens.
- Déployer de nouvelles formations qualifiantes vers les métiers d'avenir.
- Développer les compétences numériques.
- Combattre le décrochage des notamment des 16-18 ans.

Trois priorités fondent la base du plan 1 jeune, 1 solution :

1. Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle ;
2. Orienter et former 200 000 jeunes vers les secteurs et métiers d'avenir ;
3. Accompagner 300 000 jeunes éloignés de l'emploi en construisant des parcours d'insertion sur mesure.



— LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE

Les Cordées de la réussite proposent un accompagnement des élèves dans leur parcours d'orientation, dans l'objectif d'introduire une plus grande équité sociale dans l'accès aux formations de l'enseignement supérieur. Levier de l'égalité des chances, ce dispositif accompagne 200 000 élèves en France pour l'année scolaire 2020/2021.

→ un public privilégié, les élèves scolarisés en éducation prioritaire ou en quartier prioritaire de la ville, en particulier dans les cités éducatives ; les collégiens en zone rurale et isolée ; les lycées professionnels

26 têtes de cordées

labellisées portées par 14 lycées supports de STS ou de CPGE, et 10 établissements d'enseignement supérieur

208 établissements encordés

→ **101** collèges

→ **107** lycées

→ **Créer un continuum**

d'accompagnement de la classe de 4^{ème} au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur

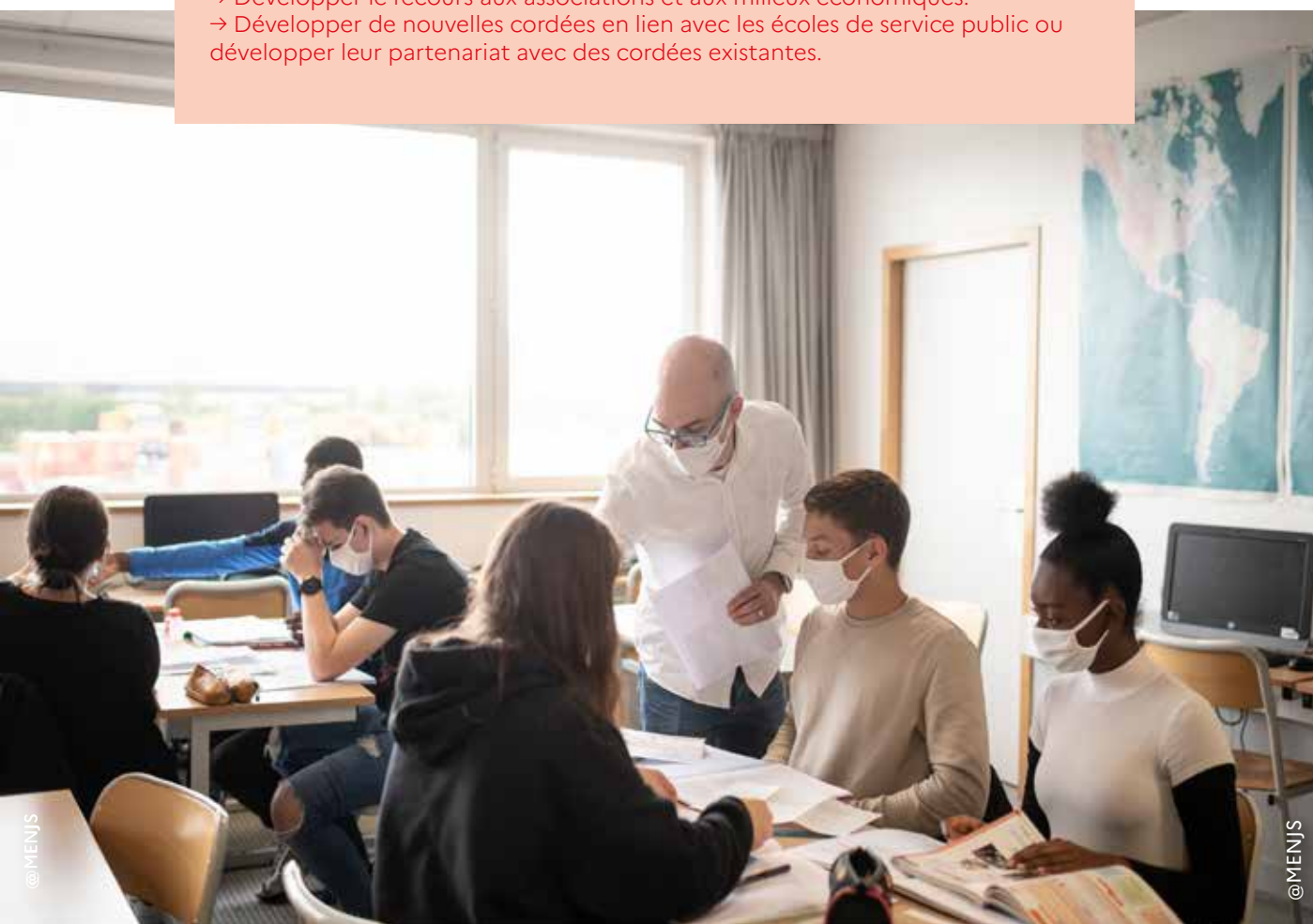
→ **Doubler le nombre de bénéficiaires**

y compris les élèves résidant en zone rurale

PERSPECTIVES 2021-2022

6 nouveaux projets en construction

- Encorder 100% des établissements en REP et en cités éducatives
- Améliorer la couverture territoriale
- Poursuivre l'encordement de nouveaux collèges ruraux
- Développer le recours aux associations et aux milieux économiques.
- Développer de nouvelles cordées en lien avec les écoles de service public ou développer leur partenariat avec des cordées existantes.





3.3 DONNER LES MÊMES CHANCES À TOUS LES ÉLÈVES SUR TOUT LE TERRITOIRE

— LES PETITS DÉJEUNERS À L'ÉCOLE

Près d'un professeur des écoles sur deux, quel que soit le niveau, identifie dans sa classe des élèves qui ont sauté le petit déjeuner. L'accès de tous les élèves à un petit-déjeuner équilibré a ainsi émergé comme une nécessité pour garantir l'égalité des chances entre les enfants et lutter contre les privations matérielles dont ils sont victimes.

L'éducation à la nutrition intervient en classe, dès l'école où les enfants acquièrent leurs premières habitudes alimentaires. Les enseignants jouent un rôle clé pour apprendre aux élèves les règles d'un bon comportement alimentaire et leur faire connaître les effets de l'alimentation sur la santé.

Le plan petits déjeuners vise à permettre aux écoliers de bénéficier de petits-déjeuners gratuits et ainsi de ne pas commencer la journée le ventre vide, de rester concentrés pendant toute la matinée et ainsi d'apprendre dans les meilleures conditions.

PERSPECTIVES 2021-2022

7 589

élèves bénéficiaires
prévisionnel 2021-2022

→ **101** écoles
prévoient d'organiser des distributions

→ **48** communes
prévoient d'organiser des distributions



— LES CLASSES DÉDOUBLÉES EN CP-CE1 (REP)

Le dédoublement des classes de CP en REP+ a commencé en septembre 2017 et a bénéficié à 60 000 élèves durant l'année scolaire 2017-2018, sur le territoire national. Cette mesure s'inscrit dans la priorité donnée à l'école primaire par le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse : 100% des élèves doivent maîtriser les enseignements fondamentaux à la sortie de l'école primaire (lire, écrire, compter et respecter autrui).

Les REP regroupent les écoles et les collèges rencontrant des difficultés sociales plus significatives que celles des collèges et des écoles situées hors éducation prioritaire. Les REP+ regroupent les écoles et les collèges qui concentrent les difficultés sociales et scolaires les plus importantes.

Le dédoublement des classes permet une meilleure attention de l'enseignant à chaque enfant, et constitue à ce titre un levier particulièrement efficace au service de l'égalité des chances.

→ **100 %** des CP-CE1 de réseaux d'éducation prioritaire de l'académie sont scolarisés en classes dédoublées.

→ **60 %** des classes de grande section seront dédoublées à la rentrée 2021.

→ **74 %** des classes ont moins de 24 élèves, en grande section, CP et CE1 des réseaux d'éducation prioritaire.





— LES CITÉS ÉDUCATIVES

L'égalité des chances passe aussi par des dispositifs innovants capables de fédérer l'existant pour additionner les forces et les potentiels. Les Cités éducatives sont un dispositif né à partir d'initiatives menées sur le terrain par les élus locaux, les services de l'État et les associations. Elles visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

La cité éducative vise à constituer une alliance éducative de tous les adultes qui contribuent à l'éducation des enfants et des jeunes, de 0 à 25 ans ; en lien avec les familles ; en favorisant la création d'un véritable écosystème éducatif coopératif local. Il s'agit de fédérer tous les acteurs de l'éducation scolaire et périscolaire, dans les territoires qui en ont le plus besoin et où seront concentrés les moyens publics.

L'ambition des Cités éducatives n'est pas d'être un dispositif de plus mais l'occasion de mieux coordonner et renforcer les dispositifs existants. L'enjeu est de pouvoir accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie.

3 axes

guident la stratégie des cités éducatives :

→ Conforter le rôle de l'école

Il s'agira de concevoir des perspectives de travail et d'envisager des actions coordonnées pour renforcer l'école grâce à l'unité des acteurs pédagogiques.

→ Promouvoir la continuité éducative

L'enjeu est aussi d'organiser la continuité éducative autour de l'école, afin de construire un lien continu avec les parents et les autres adultes pouvant contribuer à la réussite dès le plus jeune âge et dans le périscolaire.

→ Ouvrir le champ des possibles

L'un des enjeux majeurs de la « Cité éducative » est d'aider les enfants et les jeunes à trouver, dans leur environnement, les clés de l'émancipation. Les partenaires viseront ici à multiplier les opportunités d'ouverture et de mobilité sur le monde extérieur.

3

cités éducatives

dans l'académie de Bordeaux



LA CITÉ ÉDUCATIVE DE BORDEAUX (GIRONDE)

3 collèges

18 écoles

5 100 jeunes de 0 à 25 ans

75 000 euros en 2020-2021 pour :
→ apaiser et décroisonner les quartiers
→ promouvoir la santé et le bien-être (accès aux soins et prévention, développement durable)
→ favoriser la réussite pour tous : soutenir les parcours, la parentalité

PERSPECTIVES 2021-2022

→ installer un comité de pilotage
→ engager le plan d'action



LA CITÉ ÉDUCATIVE DE LORMONT (GIRONDE)

2 collèges

6 groupes scolaires

4 200 jeunes de 0 à 25 ans

230 000 euros en 2020-2021 pour :
→ doter les établissements de tablettes
→ implanter un FabLab dans la médiathèque
→ des formations ouvertes aux parents (usage du numérique, fonctionnement de l'École et ses valeurs)

PERSPECTIVES 2021-2022

→ finalisation de l'espace numérique ouvert aux familles
→ appui au développement de la pratique sportive
→ actions sur l'aide à l'orientation



LA CITÉ ÉDUCATIVE DE PAU (PYRÉNÉES-ATLANTIQUES)

4 collèges

7 écoles

2 230 jeunes de 0 à 25 ans

450 000 euros en 2020-2021 pour :
→ renforcer les postes d'ATSEM pour accompagner les collégiens
→ développer un collège internat d'excellence
→ créer une crèche à vocation d'insertion professionnelle

PERSPECTIVES 2021-2022

→ formation des enseignants à l'apaisement du climat scolaire
→ renforcer le partenariat avec d'autres cités éducatives

PERSPECTIVES 2021-2022

9 projets de cités éducatives en cours de construction

1 dans les **Pyrénées-Atlantiques**

1 en **Dordogne**

1 dans les **Landes**

2 en **Gironde**

4 dans le **Lot-et-Garonne**



— LES INTERNATS D'EXCELLENCE

Un internat d'excellence est un collège ou un lycée dans lequel vivent les élèves et les adultes qui les encadrent, tout au long de la semaine. En plus des cours, les internes bénéficient d'un accompagnement pédagogique personnalisé : révision des cours, accompagnement du travail personnel, mais aussi des activités sportives et culturelles à vivre collectivement. Il s'agit d'un nouveau levier de justice sociale destiné aux élèves de l'éducation prioritaire qui souhaitent vivre autrement leur scolarité : toutes les conditions sont réunies pour que les jeunes puissent réussir scolairement, s'épanouir collectivement et préparer au mieux leur avenir.

Dans l'académie de Bordeaux, la première vague de labellisation de mars 2021 a permis à 12 internats d'obtenir le label « internat d'excellence » dont 4 bénéficient d'un financement dans le cadre du plan France Relance. Le label est attribué pour 5 années scolaires et pourra être renouvelé après évaluation du projet éducatif de l'internat.

Un levier de réussite

- Protéger les études des élèves.
- Soutenir des parcours scolaires d'excellence.
- Favoriser les études en voie professionnelle malgré l'éloignement.
- Créer les conditions pour améliorer le taux de poursuite d'étude dans le supérieur.

12

internats labellisés

dont 4 financés par le plan «France Relance »

proposant plus de

1 000

places à la rentrée 2021



— LES CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

Les Campus des métiers regroupent des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, de formation initiale ou continue. Ils sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique national ou régional soutenu par la collectivité et les entreprises. L'ambition est aujourd'hui de créer des Campus d'excellence, fédérateurs et puissants, dans tous les territoires.

Les Campus des métiers et des qualifications contribuent à soutenir, par la formation, les politiques territoriales de développement économique et social. Leur dynamique doit faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi. Ils peuvent en outre s'inscrire dans une synergie avec les pôles de compétitivités régionaux.

4 CAMPUS DANS L'ACADÉMIE DE BORDEAUX

		BILAN	OBJECTIFS
CMQ D'EXCELLENCE MAINTENANCE EN ENVIRONNEMENT SENSIBLE LYCÉE JAUFRE-RUDEL À BLAYE (33)	3100 apprenants 30 établissements de formation 160 entreprises partenaires	Label environnement sensible option nucléaire Nouvelle licence pro «démantèlement»	Création d'une mention complémentaire « technicien en déconstruction »
CMQ FORÊT-BOIS LYCÉE HAROUN-TAZIEFF À SAINT-PAUL-LÈS-DAX (40)	4045 apprenants 74 établissements de formation 69 formations	Jumelage avec le Portugal Intégration au pôle de compétitivité	Projet Géorgie (formation de formateurs) Voyage de 300 élèves à la Villa Médicis Labellisation CMQ d'excellence
CMQ CUIR, TEXTILES, MODE ET LUXE LYCÉE PORTE-D'AQUITAINE À THIVIERS (24)	1138 apprenants 26 établissements de formation 30 entreprises partenaires	Création du site internet	Stage d'observation en Toscane Cordée de la réussite : parcours d'excellence cousu main
CMQ AÉROCAMPUS AQUITAINE LATRESNES (33)	2700 apprenants 46 établissements de formation 35 entreprises partenaires	Label aéronautique pour technicien d'usage	Extension de la cordée « A la conquête de l'air et de l'espace » Projet Campus 4.0



4.



L'ÉPANOUISSEMENT

DANS TOUS LES TEMPS

DE L'ENFANT





4.1 CONTINUER D'APPRENDRE PENDANT LES VACANCES

— LES VACANCES APPRENANTES

L'opération Vacances apprenantes a pour objectif de répondre au besoin d'expériences collectives, de partage et de remobilisation des savoirs après la période de confinement qu'a connu le pays. Les enfants et les jeunes les plus privés de ces apports doivent se voir proposer une offre d'activités spécifique et renouvelée. L'opération a été reconduite pour les vacances d'été 2021.

Elle repose sur plusieurs dispositifs allant de l'école ouverte à des séjours en colonies de vacances, dans le respect des consignes sanitaires. Les points communs ? Le renforcement des apprentissages, la culture, le sport et le développement durable.

792 projets

ont été menés pendant l'été 2021 au bénéfice de

→ **12 249** élèves

pour une enveloppe estimée à près de 1,25 millions d'euros

- Vacances apprenantes

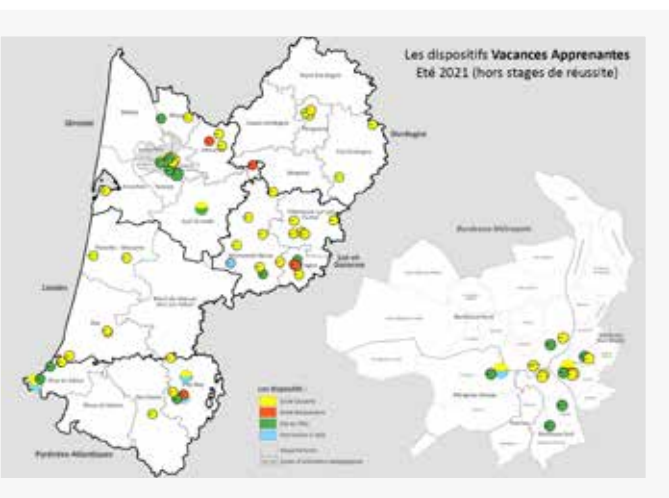
72 projets pour 2772 élèves : 417 306 €

- Colos apprenantes

387 séjours pour 4 449 élèves : 602 622€

- Stages de réussite

333 projets pour 5 028 élèves : 233 818€





— ZOOM EN DORDOGNE

MON PATRIMOINE À VÉLO (Périgueux)

« Création d'un reportage photo ». Une séquence organisée début juillet en partenariat avec la mairie de Périgueux autour de deux objectifs : favoriser la pratique des mobilités douces et l'activité physique et s'approprier la richesse patrimoniale locale.

Douze enfants de huit à onze ans ont ainsi découvert, en vélo, le patrimoine de Périgueux (tour Mataguère, vestige des anciens remparts de la ville; le Musée Vesunna, installé sur le site d'une villa gallo-romaine)

ÉCOLE OUVERTE BUISSONNIÈRE

au collège Les-Trois-Vallées à Vergt, collège rural en éducation prioritaire, du 7 au 9 juillet. Les collégiens ont pu découvrir la richesse patrimoniale locale au fil de visites variées

- villages typiques périgourdins
- sortie en aquarium

- balades en gabare,
- découverte du château de Milandes, labellisé Maison des Illustres par le ministère de la Culture, ancienne résidence de Joséphine Baker
- spectacle de rapaces
- activités sportives diverses sous la forme d'ateliers de découvertes : skateboard, baseball, tir à l'arc

APRÈS-MIDI ARTISANAT ET CITOYENNETÉ

- Rencontre avec une potière, un tailleur de pierre, des créateurs de bijoux et de décoration conçus avec des matériaux de récupération ou recyclés.
- Découverte d'un stand animé par la gendarmerie locale (contrôle de vitesse, alcoolémie), échanges avec les pompiers sur un atelier premiers secours, exercice incendie avec les lances.
- Rencontre avec le maire de Vergt et l'une de ses adjointes pour un temps d'échanges autour du travail d'un conseil municipal.



4.2 S'ÉPANOUIR PAR LE SPORT

— CHOISIR LE SPORT

Source d'épanouissement, d'accomplissement et de réussite pour tous les élèves, la pratique sportive est un vecteur de progrès et un levier contre l'échec scolaire. Elle constitue un déterminant majeur de l'intégration sociale. Chaque année, de plus en plus d'élèves font le choix d'intégrer davantage de sport au sein de leurs études. À la rentrée 2021, la carte des enseignements sportifs évolue.

Création d'une filière de formation aux métiers du sport dans l'académie de Bordeaux

→ Enrichissement de la carte des enseignements de spécialité par l'expérimentation de l'enseignement de spécialité « éducation physique, pratiques et cultures sportives » dans 5 établissements de l'académie

→ Expérimentation dans 5 établissements de l'unité facultative « animation sportive ».

Elle permettra à des élèves de certains baccalauréats professionnels de colorer leur formation par cette unité facultative reconnue comme équivalente à deux unités capitalisables du Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BP JEPS).

10 sections d'excellence sportive labellisées pour répondre aux besoins des élèves ayant les capacités et le souhait d'intégrer les programmes d'accession au haut niveau dans les disciplines : football, rugby, pelote basque et aviron.

5 établissements proposant un enseignement de spécialité « éducation physique, pratiques et cultures sportives »

→ LGT Jay de Beaufort, Périgueux (24)

→ LPO de Borda, Dax (40)

→ LGT lycée des métiers de la chimie Albert CAMUS, Mourenx (64)

→ LG George Sand, Nérac (47)

→ LGT François Mauriac, Bordeaux (33)



— LA PRATIQUE SPORTIVE À L'ÉCOLE

L'éducation physique et sportive vise à permettre à tous les élèves l'accès à un patrimoine culturel contemporain large, historiquement construit et en constant développement. Elle contribue au développement, à l'épanouissement et à l'émancipation de chacun.

30 MINUTES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE QUOTIDIENNE (APQ)

- Un nouveau dispositif pour le 1^{er} degré, complémentaire de l'EPS et du sport scolaire.
- Pour lutter contre la sédentarité des enfants en s'inscrivant dans la démarche «École promotrice de santé»
- Une démarche qui permet d'impliquer les collectivités territoriales et la communauté éducative
- Des projets adoptés en conseil d'école pour une durée de 3 à 5 ans
- Distribution de kits sportifs et pédagogiques aux écoles qui disposent d'un projet 30'APQ renseigné sur la plateforme nationale, par l'ANS et le comité d'organisation Paris 2024

GÉNÉRATION 2024

- **353 établissements labellisés** depuis 4 ans
- **204 écoles publiques**
- **90 collèges publics**
- **26 lycées publics**

LE PASS'SPORT

- 50 € par enfant de 6 à 17 ans pour s'inscrire dans un club à la rentrée sportive
- les familles éligibles sont prévenues par courrier entre juillet et fin octobre
- le Pass'Sport s'utilise directement auprès des associations sportives

— DEUX APPRENTISSAGES PRIORITAIRES

SAVOIR NAGER

Être à l'aise en milieu aquatique est essentiel ; il s'agit non seulement d'une aptitude de survie, mais également d'un marqueur social. Dans ce contexte, les projets visant à favoriser le savoir-nager revêtent une double vocation : une mission de sécurité, et une mission pour l'égalité des chances.

- Développement de formation diplômante de formateurs labellisés « classes bleues » (apprentissage en eaux profondes pour les enfants de 4 à 6 ans), en lien avec le plan aisance aquatique, renforcement des apprentissages massés.
- Une attestation scolaire « savoir nager », validée prioritairement en CM1, CM2 ou 6^{ème}

SAVOIR ROULER À VÉLO

Destiné aux enfants de 6 à 11 ans, ce dispositif vise à généraliser l'apprentissage du vélo et la formation nécessaire à une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège.

Cette formation est dispensée sur tout le territoire dans le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire et par le biais des nombreux partenaires du Programme «Savoir Rouler à Vélo», comme la Fédération Française de Cyclisme, la Fédération des usagers de la bicyclette ou l'Union Sport et Cycle qui mobilisent tous leurs clubs.

- Horizon 2022 : apprentissage massif du vélo pour les enfants de 6 à 11 ans dans le cadre scolaire et périscolaire, en lien avec le développement durable et la sécurité routière.
- Action sur le continuum cycle 3-cycle 4 dans le cadre de l'EPS : Savoir rouler – VTT – Run Bike.



4.3 S'ÉPANOUIR PAR LA CULTURE

@ MENJIS

— LE PASS CULTURE

Après une expérimentation de 2 ans dans plusieurs départements, le Pass Culture est désormais accessible à tous les jeunes de 18 ans sans condition de ressources sur tout le territoire.

Le Pass Culture collège – lycée est un projet ambitieux qui bénéficiera à la fois aux élèves, aux professeurs et aux professionnels de la culture. Il s'agit de marquer une nouvelle étape de la politique de généralisation de l'enseignement des arts et de la culture (EAC).

2 faces complémentaires et progressives :

→ **Une part collective**, qui permettra à un professeur de financer des activités EAC pour sa classe. Cette part s'appliquera aux élèves de la 4^{ème} à la Terminale.

→ **Une part individuelle**, au fonctionnement semblable au Pass + 18 ans, applicable à chaque élève, de la classe de 2^{nde} à la Terminale.

Les établissements disposeront d'une enveloppe fictive consommable auprès des offreurs culturels. Dans chaque établissement, un professeur référent se chargera de superviser la mise en oeuvre du parcours d'EAC.

LE FONCTIONNEMENT DU PASS CULTURE

Un collégien touchera 25 € par an à partir de 13 ans dans son Pass Culture, puis 50 € par an pendant ses années de lycée et 300 € à ses 18 ans, soit un total de 500 €.

Les jeunes de moins de 18 ans peuvent déposer un dossier de pré-inscription dès maintenant sur le site Démarches Simplifiées, mais il sera validé une fois que la date d'anniversaire des 18 ans sera passée.

Pour la part collective, un professeur pourra financer des activités EAC pour sa classe à hauteur d'environ 25 euros par an et par élève.

UNE APPLICATION 100% EAC

La plateforme ADAGE (Application Dédiée À la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle) est un des outils qui permettra d'atteindre l'objectif de 100% d'élèves touchés chaque année par au moins une action d'éducation artistique et culturelle.

pour le second degré :

4 375 projets

452 établissements

239 602

élèves concernés

— L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'éducation artistique et culturelle est indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances. Le parcours d'éducation artistique et culturelle accompli par chaque élève se construit de l'école primaire au lycée, dans la complémentarité des temps scolaire et périscolaire d'une part, des enseignements et des actions éducatives d'autre part. Il conjugue l'ensemble des connaissances et des compétences que l'élève a acquises, des pratiques qu'il a expérimentées et des rencontres qu'il a faites dans les domaines des arts et de la culture.

L'éducation artistique et culturelle à l'école répond à trois objectifs :

- permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire
- développer et renforcer leur pratique artistique
- permettre la rencontre des artistes et des œuvres, la fréquentation de lieux culturels



5.



**PLUS DE 50 000 HOMMES
ET FEMMES ENGAGÉS**





5.1 RAPPROCHER L'INSTITUTION DE SES PERSONNELS

@MENJS

— LA FEUILLE DE ROUTE POUR LES RESSOURCES HUMAINES

Lancé le 22 octobre dernier, le Grenelle de l'Éducation répond à trois mots clés qui sont les trois axes d'évolution souhaités par le Ministère pour l'institution et l'amélioration du service public de l'éducation : reconnaissance, coopération et ouverture. L'objectif est en particulier de transformer en profondeur la Gestion des Ressources Humaines, de développer la GRH de proximité, et de mettre ainsi en place une meilleure information de l'ensemble des personnels, une meilleure écoute, une plus grande capacité à apporter des réponses et un accompagnement plus individualisé, dans un contexte de mise en oeuvre de la loi transformation de la fonction publique qui implique une adaptation des organisations et une évolution des métiers RH.

Dans ce cadre, l'académie a élaboré une feuille de route RH pour définir des mesures concrètes et immédiatement opérationnelles et qui soient perceptibles pour les personnels dès le début 2021.

3 axes

prioritaires d'action

→ Une académie résolument engagée dans l'accompagnement et le soutien de l'ensemble des agents de l'académie ;

→ Une académie qui valorise les parcours professionnels individuels et encourage la dynamique des collectifs de travail ;

→ Une démarche de GRH de proximité visant à apporter à chaque agent l'écoute, le conseil et la réponse adaptés à ses besoins et ses demandes.

L'avancement de la mise en oeuvre de cette feuille de route sera accompagné et régulièrement évalué, en s'appuyant sur des indicateurs concrets et précis.

NOUVEAUTÉ 2021

Pour mieux accueillir les nouveaux entrants, l'académie expérimente dès cette année un accueil sous forme de « speed dating » afin de rencontrer les personnels du rectorat et d'identifier les interlocuteurs privilégiés, tout en partageant un moment de convivialité. La rectrice sera présente pour accueillir les entrants et leur souhaiter la bienvenue dans leur nouvelle académie. Dans les DSDEN, un accueil sera également prévu. Ces dispositifs peuvent être amenés à évoluer selon les conditions sanitaires.

GRH DE PROXIMITÉ
→ SYNTHÈSE DES ACTIONS



LÉGENDE :



830
rendez-vous

pris avec des conseillers de proximité depuis juin 2020

Une appropriation rapide de l'outil avec la majorité des rendez-vous pris à l'automne-hiver 2020



5.2 CONFORTER LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION

@MENJS

— L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES AU SEIN DES PERSONNELS DE DIRECTION

L'égalité entre les femmes et les hommes est une priorité du ministère et de l'académie. Partout où cela est possible et à chaque échelle, des actions sont menées pour préserver et favoriser cet enjeu majeur. Si cela commence à l'école auprès des tout-petits, auprès des parents et de la communauté éducative, cela se traduit également dans la gestion des ressources humaines et l'attribution des postes.

L'académie de Bordeaux s'attache à ce que la répartition des promotions corresponde à la part respective des femmes et des hommes parmi les promovables et se rapproche de leur représentation dans les effectifs du corps. À cette fin, cet équilibre doit être respecté dans l'ensemble des actes préparatoires aux promotions.

L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES AU SEIN DES PERSONNELS DE DIRECTION

→ Parmi les candidats 2021 pour la mobilité des personnels de direction, 46% sont des femmes, pour 54% d'hommes.

52%
de l'ensemble des personnels de direction mutés sont des femmes.

52%
des personnels de direction mutés dans les plus grands établissements (catégorie 4/4EX) sont des femmes.

— UN MENTORAT POUR LES JEUNES ENSEIGNANTS ET LES NOUVEAUX ENTRANTS

L'académie de Bordeaux veille à l'accompagnement de tous les parcours, dans le cadre de sa feuille de route pour les ressources humaines. Dans cette optique, l'académie expérimente un mentorat pour ses jeunes enseignants et les nouveaux entrants.

Le mentorat s'entend comme une action d'accueil et d'accompagnement par un pair positionné en dehors de la ligne hiérarchique, ayant une bonne expérience de sa fonction dans le département.

Il est proposé à un collègue moins expérimenté ou découvrant un nouveau territoire afin de développer un sentiment d'appartenance à la communauté éducative.

L'accompagnement par un pair expérimenté et volontaire favorise la transmission de savoirs, de retours d'expérience et de terrain pour l'enseignant bénéficiaire. Il contribue à une Éducation nationale vectrice de partage et de convivialité.

— UNE ENTRÉE PROGRESSIVE DANS LE MÉTIER DE PROFESSEUR

Deux dispositifs existent dans l'académie de Bordeaux pour accompagner le futur professeur encore davantage qu'une formation classique.

La préprofessionnalisation

Ce dispositif est ouvert aux étudiants souhaitant devenir professeurs ou ayant la volonté de travailler dans le monde de l'éducation. Il leur permet de travailler au contact des élèves, avec les équipes pédagogiques, au sein des établissements scolaires, dès la deuxième année de licence. Les étudiants en préprofessionnalisation entrent progressivement dans le métier d'enseignant. Ce contrat d'une durée de trois ans (L2, L3, M1) conjugue un cycle de formation universitaire avec une formation pratique dans une école ou un établissement scolaire du second degré.

Les temps d'intervention dans les classes sont progressifs. Afin que l'exercice de ces missions reste compatible avec la réussite individuelle, le temps de travail dans l'école ou l'établissement est limité à 8 heures par semaine.

L'alternance

Dans le cadre des masters MEEF, un alternant est un étudiant pour lesquelles les 12 semaines réglementaires de stage de 2ème année de Master sont organisées dans le cadre d'un emploi de droit public. Il bénéficie donc d'un contrat de travail et effectue l'équivalent d'un tiers-temps par rapport aux obligations de service d'un professeur des écoles, d'un professeur du secondaire ou d'un CPE.

L'EXPÉRIMENTATION DU MENTORAT

2 départements

LA DORDOGNE ET LE LOT-ET-GARONNE

expérimenteront le mentorat dès la rentrée 2021

Les personnels concernés :

Les personnels enseignants et ATSS néo-titulaires et primo-entrants des 1^{er} et 2nd degré - environ 100 agents par département.

40 candidats mentors

en Dordogne

45 candidats mentors

en Lot-et-Garonne

EN PRÉPROFESSIONNALISATION

→ 38 possibilités de recrutements dès la L2

en collège

→ 98 candidatures

EN ALTERNANCE

→ 251 candidats en M2

sur 745 inscrits

NOUVEAUTÉ 2021

L'académie expérimente à la rentrée un parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE), au lycée Barthou de Pau avec l'UPPA. D'une capacité de 40 étudiants, deux parcours de licence ouvriront en lettres et en mathématiques.

6.



LA RÉGION ACADÉMIQUE

NOUVELLE-AQUITAINE



6.1 TROIS ACADÉMIES, UNE RÉGION ACADÉMIQUE

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance des services déconcentrés qui est entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2020, les compétences des recteurs des régions académiques ont été renforcées. L'ensemble des académies est maintenu.

Délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue et à l'apprentissage (DRAFPICA)

* Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)

* Délégation régionale académique de la politique immobilière de l'État (DRAPIE)

* Délégation régionale académique des achats de l'État (DRAAE)

Délégation régionale académique à l'enseignement supérieur (DRAES)

Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI)

* Service inter-académique éducation artistique et culturelle (SIAEAC)

Délégation régionale académique créée en janvier 2020

* Délégation régionale académique créée depuis février 2020

* Service inter-académique créé en 2021

Délégation régionale académique au numérique éducatif (DRANE)

* Délégation régionale académique des relations européennes, internationales et de la coopération (DRAREIC)

* Service inter-académique formation des personnels d'encadrement (SIAFPE)



Délégation régionale académique à l'insertion professionnelle, à l'orientation et à la lutte contre le décrochage scolaire (DRAIOLDS)

* Service inter-académique affaires juridiques (SIAJ)

— LA RECTRICE DE RÉGION ACADEMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE

Anne BISAGNI-FAURE

- est chancelière des universités.
- est l'interlocutrice des partenaires régionaux (Préfecture de région et Conseil régional).
- fixe les orientations stratégiques et assure la coordination des politiques de la région académique.
- arrête l'organisation fonctionnelle de la région académique.
- détermine les attributions et le schéma de mutualisation des moyens des services régionaux et inter-académiques.

— LE RECTEUR DÉLÉGUÉ POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Claudio GALDERISI

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la région académique Nouvelle-Aquitaine est devenue le nouvel échelon pour simplifier et améliorer la gouvernance des politiques éducatives, de formation, de recherche et d'innovation.



Le recteur délégué pour l'ESRI exerce les missions qui lui sont déléguées par la rectrice de région académique, chancelière des universités, en lien avec les rectrices des académies de Limoges et de Poitiers. Il est en charge des dossiers relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la région académique et a donc la responsabilité de piloter ces dossiers. Il assure le suivi et l'accompagnement des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche du territoire, ainsi que des opérations immobilières de l'ESR. Il veille au lien entre l'enseignement scolaire et le supérieur et assure un suivi régional des instituts nationaux du professorat et de l'éducation (INSPE).

Le délégué régional académique à la recherche et à l'innovation est placé sous l'autorité de la rectrice de région académique, et par délégation, sous l'autorité du recteur délégué à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation, qu'il conseille dans les domaines de la recherche, de la technologie, de l'innovation et de la culture scientifique, technique et industrielle.

— LES RECTRICES D'ACADÉMIE



Anne
BISAGNI-FAURE,
rectrice
de l'académie
de Bordeaux



Carole
DRUCKER-GODARD,
rectrice
de l'académie
de Limoges



Bénédicte
ROBERT,
rectrice
de l'académie
de Poitiers

- arrêtent l'organisation fonctionnelle et territoriale de l'académie et les attributions de leurs services.
- décident et agissent dans le cadre des orientations stratégiques définies au niveau régional.
- exercent les missions relatives au contenu et à l'organisation de l'action éducatrice ainsi qu'à la gestion des personnels et des établissements scolaires.
- ont autorité sur les inspecteurs d'académie et les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale (DASEN).





6.2 UNE ACTION TRANSVERSALE DES DÉLÉGATIONS ET DES SERVICES

— LE BILAN DES 4 DÉLÉGATIONS RÉGIONALES CRÉÉES EN AMONT

- **La Délégation Régionale Académique à la Formation Initiale et Continue et à l'Apprentissage (DRA-FPICA)** dont le siège est à Bordeaux, poursuit ses travaux visant à coordonner les actions et process des missions de contrôle pédagogique des formations en apprentissage, à animer les relations école-entreprises et à favoriser l'insertion professionnelle, à organiser le développement des campus des métiers et qualifications, à instruire la carte des formations comme les dossiers d'équipement des établissements, à accompagner et le développement de l'apprentissage et à impulser et piloter le développement de la formation continue.
- **La Délégation Régionale Académique de l'Insertion, de l'Orientation et de la Lutte contre le Décrochage Scolaire (DRA-IOLDS)** dont le siège est à Limoges, conduit des travaux destinés à favoriser la mise en œuvre de parcours d'orientation, à promouvoir l'ambition et la persévérance scolaires et à construire une pédagogie de l'orientation.
- **La Délégation Régionale Académique du Numérique Éducatif (DRANE)** dont le siège est à Poitiers, agit pour consolider les compétences numériques de tous les acteurs, pour exploiter le numérique comme valeur ajoutée des pratiques d'apprentissage et d'enseignement et enfin pour créer un environnement propice au déploiement du numérique dans l'ensemble du système éducatif régional.

- **La Délégation Régionale Académique à l'Enseignement Supérieur (DRA-ES)** dont le siège est à Bordeaux, a accompagné les universités pour garantir les ambitions de la loi relative à l'Orientation et à la Réussite des Étudiants (ORE), a poursuivi le dialogue avec ces dernières pour assurer le droit à la poursuite d'études après la licence et a apporté, dans le contexte de crise sanitaire, son soutien aux actions de lutte contre la précarité.

— 3 NOUVELLES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES (DRA)

L'année 2020-2021 a marqué, pour la région académique Nouvelle-Aquitaine, une nouvelle étape dans la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance et de la réorganisation des services déconcentrés avec la création des délégations régionales suivantes :

- **La Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (DRAJES)**, ex-DRJSCS, rattachée depuis le 1er janvier 2021 au ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, dont le siège est à Bruges (33).
- **La Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation (DRA-RI)**, dont le siège est à Bordeaux.

- La Délégation Régionale Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération (DRA-REIC) dont le siège est à Poitiers,

Ces services régionaux, placés sous l'autorité de la rectrice de la région académique, ont été mis en place durant l'année scolaire 2020-2021. Conformément au principe promu par la feuille de route de région académique, chaque site académique assure la gestion de missions pour l'ensemble de la région académique.

— 3 NOUVEAUX SERVICES INTER-ACADÉMIQUES (SIA)

Des services inter-académiques ont également vu le jour. Ils sont placés sous l'autorité fonctionnelle de la rectrice de l'académie siège du SIA.

- Le Service inter-académique de la Formation des Personnels d'Encadrement (SIA-FPE), dont le siège est à Poitiers.
- Le Service inter-académique des Affaires Juridiques (SIA-AJ), dont le siège est à Limoges,
- Le Service inter-académique de l'Éducation Artistique et Culturelle (SIA-EAC), dont le siège est à Bordeaux.
- La création du dernier service inter-académique prévu par le décret et la feuille de route régionale, le Service inter-académique des Systèmes d'Information (SIA-SI), est prévue en fin d'année civile 2021.— LA Feuille de route 2021-2023
- Apporter une meilleure qualité de services aux élèves, étudiants et à leurs familles.
- Garantir une qualité de services aux usagers, membres du personnel, élèves, étudiants et à leurs familles.
- Renforcer le pilotage pédagogique de proximité au cœur des enjeux locaux et des besoins spécifiques des élèves et de leurs familles.

— LA FEUILLE DE ROUTE 2021-2023

La feuille de route fédère l'ensemble des acteurs de la région académique et guide l'action du recteur de région académique comme de l'ensemble des recteurs et cadres supérieurs au sein de la région académique dans un cadre pluriannuel.

Soumise au comité régional académique (CoRéA), elle fera l'objet d'un suivi annuel et a vocation à être ultérieurement enrichie d'un volet consacré à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

Les orientations stratégiques et les actions menées au niveau régional visent à renforcer les expertises par la mutualisation des pratiques au bénéfice des usagers, notamment via les actions déclinées dans chaque académie en tenant compte des spécificités territoriales, selon un principe de subsidiarité.

Les ambitions suivantes sous-tendent la feuille de route 2021-2022 de la région académique Nouvelle-Aquitaine :

- conduire une politique d'orientation régionale pour renforcer l'ambition et sécuriser les parcours des élèves, avec une attention majeure à la réduction des inégalités, qu'elles soient sociales ou territoriales,
- s'appuyer sur une carte des formations pluriannuelle dynamique adossée à une politique ambitieuse de développement des Campus des métiers et des qualifications (CMQ),
- développer les compétences numériques de tous les acteurs,
- améliorer le taux de poursuite dans l'enseignement supérieur,
- renforcer la visibilité et la cohérence des actions en faveur de la vie étudiante (lutte contre la précarité, lutte contre le décrochage, animation culturelle et sportive)
- l'harmonisation de la politique à l'échelle de la région académique Nouvelle-Aquitaine (Trouver mon master, projet d'établissement favorisant les synergies régionales notamment à travers les PIA4 et la phase 2 du Dialogue stratégique et de gestion, une voix unique sur les grands enjeux sociétaux et scientifiques).

6.3 CHIFFRES CLÉS

LA RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE

LA RÉGION

NOUVELLE-AQUITAINE

Plus grande région de France
mais faiblement densifiée

12 départements

84 000 km²
de superficie

6 millions d'habitants

4^{ème} région la plus peuplée
de France

9,4 % de la population
nationale



LES ÉLÈVES

ET LES ÉTUDIANTS

1 175 488

élèves et étudiants dont

506 084 en école
(maternelle et élémentaire)

276 480 en collège

182 082 en lycée dont

131 250 en lycée général
et technologique

50 832 en lycée professionnel

1 183 en EREA

209 658 étudiants

LES ÉTABLISSEMENTS

SCOLAIRES

LES UNIVERSITÉS

LES ÉTABLISSEMENTS

D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



4 809 écoles (maternelles et élémentaires)

638 collèges

197 lycées généraux et technologiques

136 lycées professionnels

10 établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)

6 universités

16 écoles d'ingénieurs (publiques et privées)

2 Instituts d'Études Politiques



LES PERSONNELS

97 648
personnels dont

64 717 enseignants
dans les 1^{er} et 2nd degré dont

25 509 dans le 1^{er} degré

50 832 dans le 2nd degré

9 932 personnels d'encadrement,
d'orientation, d'éducation et ATSS

14 282 personnels
dans l'enseignement supérieur public*

* Source : Oremis 2019 (RCE) / BI - BR 2019 NON RCE Emplois dans les établissements d'enseignement supérieur publics

ac-bordeaux.fr/
#rentree2021



Contact presse

Valérie Courrech, directrice de la communication : 06 15 56 12 84
Audrey Dugleux, chargée de communication : 06 15 32 72 22
communication@ac-bordeaux.fr